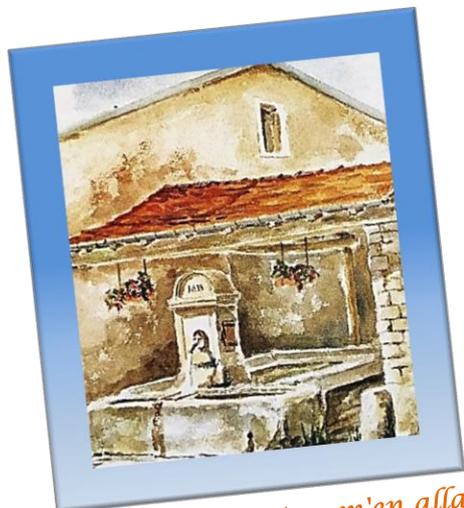




Juin 2019 - n° 13



*À la claire fontaine, m'en allant
promener ... à Viterne ♪ ♪ ♪*

*Enfin les beaux jours s'annoncent, rythmés par les tintements familiers de nos Dames cloches, les rires des petits écoliers à la récréation, les chants des oiseaux ... et la lecture de votre petite gazette municipale.
Bel été à tous !*

► VIE MUNICIPALE

AU FIL DES 6 CONSEILS MUNICIPAUX

avril 2019 → juin 2018

- Renouvellement de la convention des logiciels de gestion communale pour un montant annuel de 2 610 € HT.
- Renouvellement de la convention fourrière avec *le Refuge du Mordant à Villey-St-Etienne* pour un montant annuel de 306 € TTC.
- Actualisation de la redevance d'occupation du domaine public (exercice de commerce ambulant dans la commune) à 100 € / an.
- Programmation des travaux en forêt pour 2019 représentant une dépense de 12 200 € HT, soit une économie de 5 190 € au regard des préconisations de l'ONF et compte tenu des contraintes budgétaires.
- Approbation de la contribution au fonds de concours de la CCMM représentant une annuité de 1 760 € (2019-2023) pour les coûts concernant le déploiement du très haut débit (fibre optique) sur le territoire Moselle et Madon, et prévu dans notre commune en 2023.
- Validation des attributions de compensation en faveur de Viterne de 9 300 € en 2018, 8 843 € en 2019 et 7 930 € en 2020 par la CCMM dans le cadre du transfert de la compétence petite enfance pour une gestion à l'échelle communautaire, ce afin d'améliorer le service aux usagers, de faciliter un accès équitable à tous les habitants et de renforcer l'efficacité dudit service.
- Approbation de l'adhésion de notre commune à un groupement de commandes pour l'achat d'énergie, de fournitures et de services, coordonné par la Métropole du Grand Nancy.
- Acquisition d'un terrain de 300m² au lieu-dit « Vaux de Rumvaux » pour 1 500 €, afin d'y installer une bâche incendie.
- Dans le cadre du projet de restauration des fontaines communales, remplacement de l'entreprise *Parizot de Parey-St-Césaire* (cessation d'activité) par l'entreprise *Toiture Vandopérienne de Vandoeuvre-les-Nancy*.
- Acceptation du devis de l'entreprise *Rent Light à Allain* concernant la location sur 9 années, avec option d'achat, de l'éclairage public pour un montant mensuel de 240 € HT.

« Ce sont les enfants et les oiseaux qu'il faut interroger sur le goût des cerises et des fraises »

• Attribution des subventions 2019

Subventions 2019	€
Coop 3 classes + USEP	3 000
Union Familiale	400
Union Sportive Viterne Madon	1 100
Cœur et Entretien Physique Adapté	100
Anciens Combattants	100
Familles Rurales	1 400
Amis Patrimoine Moselle Madon	200
Divers	1 700
TOTAL	8 000

• La voie communale qui débouche sur la rue de la République en parties haute et basse s'intitule désormais « rue des Hautes Ruelles » (et non plus chemin) afin de faciliter le repérage, le travail des préposés de la Poste et autres services et la localisation sur GPS.

• Le déneigement communal durant l'hiver 2018/2019 est confié à la *SNC de Gravanne à Xeulley* pour un forfait de 400 € HT/passage (en semaine ou week-end, de jour comme de nuit).

• Acceptation du devis de la *SARL Pariset à Allain* pour un montant de 6 665 HT, pour l'installation d'une bâche à incendie au lieu-dit « Vaux de Rumvaux » avec sollicitation d'une subvention au titre de la DETR auprès de la Préfecture.

• Fixation du programme de marquage des coupes de bois pour 2018 : vente de futaies façonnées et bois de chauffage aux particuliers, autorisation à la vente des grumes par l'ONF et taxe d'affouage fixée à 90 €.

• Délégation au maire le chargeant de défendre les intérêts de la commune devant la justice.

• Avenant à la convention d'utilisation de piste et layon forestier afin d'optimiser la visibilité et donc la sécurité du carrefour vers la RD 124.

LES FINANCES avec quelques données chiffrées

Synthèse du budget 2019 par M. le Maire publiée sur WWW.VITERNE.FR

• Approbation du compte administratif 2018

Recettes	Dépenses	Excédent
766 219.59 €	520 006.29 €	246 213.30 €

• Adoption du budget primitif 2019

Budget primitif	Fonctionnement	Investissement
Recettes	640 140.34 €	166 961 €
Dépenses	640 140.34 €	166 961 €



Viterne "nid douillet"
Photo de Mme Gisèle Nuel

• Entretien annuel du climatiseur de l'école communale confié à l'entreprise *Pro Degrés à Ludres* pour un forfait annuel de 322 € HT.

• Étude de faisabilité pour la création d'une chaufferie bois collective (mairie, école et salle polyvalente) confiée au *bureau Lorr-EnR à Neuves-Maisons* pour un montant de 3 120 € HT avec demande de subvention Climaxion à hauteur de 70% auprès de la Région Grand Est.

• Travaux d'isolation des combles perdus de la mairie confiés à *l'EURL Contal à Pulligny* pour un montant de 7 720 € HT avec demande de subvention à hauteur de 80% (pose et fourniture) au Pays Terres de Lorraine.

• Dans le cadre du projet de restauration des fontaines, acceptation des devis de l'entreprise *Bouctot Bâti Ancien à Vannes-le-Châtel* de 14 477 € HT pour les bassins Cugnot, Marius, Bergerie et Jet d'Eau, et de l'entreprise *Parizot à Parey-St-Césaire* de 2 928 € HT pour les toitures Cuvenel et Poirot, avec demande de subventions auprès de la Fondation du Patrimoine et de la Région Grand Est.

• Renouvellement du bail de location du terrain cadastré dit « Pré derrière Haye » au *Gaec d'Houemont à Viterne* pour 9 ans à compter du 1^{er} juillet 2018 avec fixation du prix annuel à 426.74 € pour les 6ha 99a 80ca.

- Maintien des taux d'imposition des taxes locales pour 2019. En fait, aucune majoration depuis 2013 !

Taxe habitation	Taxe foncier bâti	Taxe foncier non bâti
11.18 %	13.11 %	13.38 %

• Le maintien d'une situation saine de nos finances est un de nos objectifs prioritaires, et à ce jour nous avons réussi à le tenir. Le taux d'endettement quant à lui diminue à 5.48% soit 47.69 € / habitant.

• Évolution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de Viterne regroupant la dotation forfaitaire, la dotation de solidarité rurale et la dotation nationale de péréquation :

DGF	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Total en €	88439	84767	77905	74492	76245	74996

CCAS - budget voté le 4 avril 2019 par le Conseil d'Administration

→ Approbation du compte administratif 2018 :

Recettes	Dépenses	Excédent
5 635.37 €	3 616.63 €	2 018.74 €

→ Adoption du budget primitif 2019 :
dont subvention de 4 000 €

2019	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	6 018.74 €	6 018.74 €

EN COULISSE

- Population légale de Viterne au 1^{er} janvier 2019 (source Insee) : 736 habitants dont 729 pour la population municipale et 7 pour les personnes ayant conservé une résidence dans la commune.
- À noter un duo talentueux et polyvalent au service notre commune : M. Hervé Thomas-Muller, notre adjoint technique depuis janvier 2018, aidé récemment par M. Benoît Benito dans le cadre d'un contrat d'emploi consolidé à temps partiel pour 6 mois et financé à hauteur de 40% par l'État.
- Les sentiers de randonnées de Viterne sont de plus en plus fréquentés (promeneurs, clubs, associations, groupes venant d'ici et d'ailleurs ...) avec notamment des contacts en mairie pour renseignements et des statistiques de fréquentation en hausse de la rubrique dédiée – *découvrir Viterne* - sur notre site web.
- Nombre d'affouagistes toujours en baisse progressive, cette saison 84.
- Lors de la cérémonie du 8 mai, remise de la croix du combattant à M. Richard Jaworski ayant servi lors de la guerre d'Algérie. Toutes nos félicitations !
- Fermeture de l'agence postale communale cet été du 3 au 26 août, toutefois colis et recommandés disponibles en mairie aux heures d'ouverture au public.
- Démissions de M. Mauroy en septembre 2018 et de M. Jolly en décembre 2018 de leurs fonctions de conseillers municipaux.
- Suivez en fil continu toute l'année l'actualité de notre commune sur son site web WWW.VITERNE.FR régulièrement enrichi afin de valoriser la vie locale et l'attractivité de Viterne. À vos clics !

NOTRE ÉCOLE

- Lors du dernier conseil d'école, Mme Ancion, directrice, a notamment détaillé parmi l'ordre du jour l'ensemble des projets, spectacles et sorties réalisés et à venir. Nous tenons à redire combien nous sommes sensibles au dynamisme de l'équipe enseignante.
- À la rentrée prochaine, l'école bénéficiera d'un équipement de 10 tablettes numériques et d'un ordinateur pour la classe de CM, avec le programme *Edutab*. Cet investissement est cofinancé par l'Éducation nationale et la mairie.
- Début juillet des travaux seront réalisés pour équiper 2 salles de classes de climatiseurs. Ainsi toute l'école bénéficiera de la climatisation pour le bien-être de tous, élèves et enseignants.
- À noter également, l'installation récente de 5 arceaux pour le stationnement des vélos vers le portail de l'école ... et déjà bien utilisés au quotidien.

« Si votre ramage se rapporte à votre plumage ... »

Réalisés ces derniers mois :

- Réfection du monument aux morts ;
- Isolation des combles de la mairie (travaux conséquemment subventionnés) ;
- Renouvellement du contrat d'éclairage public : la technologie LED a été retenue pour les 123 points lumineux avec de réelles économies aussi bien pour le loyer mensuel (240 € HT sur 9 ans au lieu de 1 081 € HT auparavant) que pour la consommation d'énergie. Pour des raisons de sécurité et compte tenu de cette faible consommation d'énergie, l'éclairage public ne sera plus interrompu à minuit !

En cours ou imminent :

- Réparation des « nids de poules » avec une 1^{ère} phase concernant les rues de la Mairie, Boileau, Jeandidier Brigeot, Antoine, République ainsi que les dégradations de chaussée du chemin de la Reine ;
- Et en septembre, réfection du muret en pierres sèches le long de la rue Julien Joly ;
- Sans oublier les embellissements des entrées de la commune par nos employés communaux et le talus de plantes rampantes au carrefour des rues Brigeot et Blum.

À venir :

- Travaux concernant les toitures des fontaines Cuvenel et Poirot à partir de juillet ;
- Restauration des fontaines Cugnot, Marius, Bergerie, Hadié et Jet d'Eau à partir de septembre. ! Il y a lieu de couper l'eau (au niveau de la source) de ces fontaines dès début juin et jusqu'à décembre afin d'assécher leurs bassins avant et après lesdits travaux.
- Pour rappel, campagne de mécénat populaire pour sauver nos fontaines initiée en novembre 2018 et toujours en vigueur, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine. Grâce aux généreux souscripteurs (particuliers, Fondation du Patrimoine, Club des Mécènes du Patrimoine de Meurthe-et-Moselle, VICAT, CCMM ...) les dons s'élèvent à 10 500 €, et à cette somme s'ajoute la subvention de la Région Grand-Est de 5 000 €, pour une enveloppe globale des travaux budgétée à près de 24 000 €. Un grand merci à tous !
- Réalisation d'une réserve incendie à Rumvaux nécessaire pour tout ce secteur et le haut de la rue Sencert ;
- Installation de nouveaux panneaux de signalisation dans le village.

En pré-étude :

- Réflexion sur l'installation éventuelle de caméras aux entrées du village comme de nombreux villages l'ont déjà fait à leur plus grande satisfaction.

→ Tous les travaux entrepris et votés par le Conseil Municipal sont bien sûr liés aux capacités de financement de notre commune et à l'objectif de maintien de l'équilibre budgétaire.

PLU

Le projet d'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme** de la commune avance.

Différentes modalités de concertation ont été réalisées (réunions publiques, cahier de concertation en mairie, diffusion de communications).

Pour rappel, notre commune dispose d'un PLU approuvé le 7 février 2008 puis révisé le 25 octobre 2012.

Dans le cadre de l'étude, le conseil municipal a élaboré et débattu du **Projet d'Aménagement et de Développement Durable** (PADD) dont les orientations sont les suivantes :

- Préserver le cadre identitaire de Viterne : paysages de qualité avec des espaces agricoles remembrés ponctués de haies et bosquets, des espaces forestiers sur les marges du territoire communal et un coteau de vergers, vignes et jardins familiaux qui ceinture le village.
- Conforter l'attractivité de Viterne et insuffler une nouvelle pratique de territoire : proximité de l'agglomération nancéenne (emplois), favoriser l'accueil de nouveaux habitants et familles (école) avec la promotion d'un habitat durable, favoriser l'installation de nouvelles activités, optimiser le partage de l'espace public, développer la dynamique villageoise.

- Préserver les caractéristiques de la structure urbaine de Viterne : village avec un tissu bâti groupé, à l'habitat ancien, dense et très souvent mitoyen de fermes anciennes qui forment le cœur du village, espaces de respiration, extensions urbaines plus récentes sur les périphéries à densifier.
- Les terrains des secteurs Vaux de Rumvaux et côté village en arrière de la rue de la République représentent un enjeu fort pour le développement futur de la commune.
- Suite à la prise de compétence du **Plan Local d'Urbanisme** par la CCMM, il convient désormais à la CCMM de procéder aux actes et délibérations afférents.

RÉSULTATS ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2019

À VITERNE		552 INSCRITS					300 VOTANTS / 278 EXPRIMÉS					PARTICIPATION 54.35 %				
Listes	RN	LREM	EELV	LR	PS	LF	PA	DLF	UDI	G.S	Patriotes	GE-MEI	AJ	UPR	PCF	
en %	31.29	16.19	10.79	8.27	5.76	5.76	5.04	4.32	3.24	3.24	2.16	1.80	1.08	0.72	0.36	
votes	87	45	30	23	16	16	14	12	9	9	6	5	3	2	1	

► ÉTAT CIVIL 2018

NAISSANCES

Alice Anna Nathalie Nicole GRIFFATON le 29 janvier
 Léandre Robert Jacques MAIGRAT le 2 mai
 Camille Michel Claude MAIGRAT le 2 mai
 Victor Manuel Augusto CAMPOS PIGATO le 2 octobre
 Valentine Nadine Odile BARBIER le 3 octobre
 Gaby LOBJOIE le 22 octobre
 Lenny MARTIN le 20 novembre

MARIAGES

Alison Wendy DUMONT et Volkan ARSLAN le 14 avril
 Soraya Marlène BEIER et René Gilles BIRTSER le 19 mai
 Cécile NUEL et Rémi ADAM le 17 novembre

PACS

Adeline Françoise BOUCHER et Grégory PAUKER le 15 mai

DÉCÈS

Odette HERREYE épouse BERTIN le 8 février
 Jean MARCHAL le 9 février
 Bernadette BERNARDIN épouse HUGOT le 17 février
 Michel Jean-Pierre MILLERY le 16 juin
 Robert Henri JONQUET le 22 juin
 Pierre MATHIEU le 8 octobre
 Gérard Louis THOUVENIN le 1^{er} décembre

Bienvenue aux NOUVEAUX HABITANTS

Aurore BAGAGE et Nicolas MASSON
 Lucie GARGAM et Romain PHILIPPE
 Lionel CLAY
 M. et Mme Marc ROUBLOT
 Laura DEFOORT et Grégory LAMY

Félicitations aux **JEUNES DIPLÔMÉS** récompensés lors de la cérémonie des vœux du maire en janvier
 Brevet des collèges pour Louise ABRAHAM et Guillaume PIERSON - CAP pour Paul ABRAHAM
 BEP pour Margot SOUTREL - Bac professionnel pour Morgane COURTOIS
 Bac scientifique pour Lucas MARCHAL, Léonie PELTE et Fanny MICHEL

► PATRIMOINE COMMUNAL

EMBELLISSEMENT DE LA SALLE DE LA MAIRIE

• Dans la salle de la mairie, fraîchement repeinte par Hervé, notre employé communal, vous pouvez désormais admirer une superbe **statue en marbre** intitulée « *la danseuse avec le doigt sur le menton* », illustrant la femme idéale à l'antique.

Récemment mise en place grâce au don d'un habitant de Viterne, il s'agit d'une réplique de l'œuvre du célèbre sculpteur italien *Antonio Canova* du 19^{ème} siècle, dont le modèle original est conservé à la National Gallery de Washington.

Merci à la générosité de ce viternois.



• Également dans cette salle, à l'initiative des élus M. Maj et M. Nuel, vous pouvez dorénavant découvrir une série de précieux **documents encadrés** (avec légendes), provenant des archives municipales.

Certains sont exceptionnels par leur rareté, leur nature et la qualité de leur état de conservation. Ils



remontent notamment à la période révolutionnaire, au Premier Empire, et concernent des thèmes très divers. Ainsi est-il question de la levée des soldats en 1792 pour sauver la jeune République, de l'école dans les années 1809-1819, et aussi de l'origine de l'affaire dite « du bois des 400 arpents » qui opposa la commune de Viterne au seigneur Lebègue, comte de Germiny en 1733.

• Merci à M. Furstenberger pour son aide précieuse dans la réalisation de très beaux cadres en bois de chêne de Viterne afin de valoriser ces documents.

Merci également à Hervé pour son implication dans ce projet.

• Ces nouvelles œuvres, accessibles à tous, contribuent à enrichir notre patrimoine communal, et par là même à embellir la salle de la mairie. Bienvenue !

► INFOS TERRITOIRE ET CCMM

AIDES À L'HABITAT

• La CCMM soutient techniquement et financièrement les propriétaires occupants ou bailleurs dans la réalisation des travaux nécessaires à l'amélioration de l'habitat.

Depuis le 1^{er} avril 2019, Christelle GRIES, assistante administrative et Sylvain CAILLEAU, technicien habitat et énergie sont vos interlocuteurs pour vous renseigner sur ces aides.

Permanences téléphoniques lundi matin et jeudi matin ☎ 03 83 26 45 00

✉ service-habitat@cc-mosellemadon.fr

• Dans le cadre de son nouveau dispositif Action Habitat Travaux, la Poste est officiellement habilitée par l'Agence nationale de l'habitat (Anah) à accompagner les ménages pour réaliser des travaux de rénovation énergétique dans leur logement.

Contact : votre facteur ou ☎ 01 81 69 81 81 du lundi au vendredi de 9h à 17h

🌐 www.laposte.fr/action-habitat-travaux

« *Un avantage de l'été est que chaque jour nous avons plus de lumière pour lire* »

COLLECTE

- **Tri** : concernant les emballages ménagers déposés dans les sacs jaunes transparents, il est inutile d'imbriquer les objets, le camion collectant et écrasant les sacs au fur et à mesure afin d'optimiser sa tournée. Ainsi les emballages emboîtés deviennent inextricables et sont ensuite refusés au tri.
- Suite à la mise en place de la tarification incitative au 1^{er} janvier 2019, la CCMM a adopté un nouveau **règlement** de collecte des déchets ménagers et assimilés, les modalités ayant évolué.

Il est notamment consultable et téléchargeable en ligne sur [WWW.VITERNE.FR](http://www.viterne.fr)

- Dans le cas où votre bac noir ne peut être rentré, s'il n'est pas rempli et que vous ne souhaitez pas qu'il soit collecté par le camion, penser à attacher l'**étiquette rouge** en plastique le mentionnant (disponible en mairie - sous réserve stock - et auprès du pôle technique de la CCMM à Neuves-Maisons).
- Les **cartons** volumineux ne doivent plus être déposés sur les trottoirs mais bien en déchetterie. Une tolérance est appliquée pour les petits cartons que l'usager peut plier et mettre dans son sac jaune.
- La **déchetterie** de Messein sera fermée à la Pentecôte, du dimanche 9 au mardi 11 juin inclus.

FACEBOOK

Afin d'améliorer la visibilité de ses actions auprès des habitants, la CCMM a ouvert le 13 mai 2019 une page facebook *Communauté de Communes Moselle et Madon*, destinée à valoriser les activités de la collectivité et des acteurs du territoire.

GARE SNCF

Décision prise par la SNCF de fermer le guichet de ventes et la salle d'attente de la gare de Pont-St-Vincent fin mars 2019.

PISCINE

Futur centre aquatique de Neuves-Maisons : selon les prévisions actuelles, fin des travaux annoncée pour l'automne 2019.

TRAVAUX sur RD331

Réfection de la chaussée et ouvrages d'art entre les bretelles de Maizières et Pont-St-Vincent avec itinéraire de déviation empruntant la RD974 qui longe Viterne, prévue normalement semaines 23 à 29.

► CADRE DE VIE pour rappel

BIB' et KABIN'ALIR pour petits et grands sur la placette vers la mairie + une salle dédiée aux enfants au 1^{er} étage de la mairie. Accueil et animation par l'équipe des bénévoles.

2 MACHINES À PAIN en bas de la rue Antoine, avec pain frais et viennoiseries.

CANISACS toujours disponibles gratuitement en mairie pour vos toutous lors de vos balades dans le village et sentiers de proximité. N'hésitez pas à vous les procurer !

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES nombreux vers les points d'apport volontaire, sur la voie publique ou en forêt, représentant un coût pour la collectivité et source de pollution.

7 plaintes ont été déposées dernièrement en gendarmerie, le règlement de la CCMM permettant de facturer l'enlèvement des déchets non conformes au contrevenant identifié.

BENNE À DÉCHETS VERTS localisée vers le stade pour votre usage en cette belle saison.

DÉFIBRILLATEUR adossé à la Maison des Associations Place du Jet d'Eau en cas d'urgence vitale.

HORAIRE DE BRICOLAGE ET JARDINAGE

Lundi à vendredi 8h à 20h – Samedi 9h à 12h et 15h à 19h – Dimanche et jour férié 10h à 12h.

► AGENDA VITERNOIS

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

- Randonnée pédestre avec l'Union Familiale – dimanche 16 juin
- Pétanque avec la Boule Viternoise – dimanches 23 juin – 14 juillet – 25 août -15 septembre et 6 octobre au préau



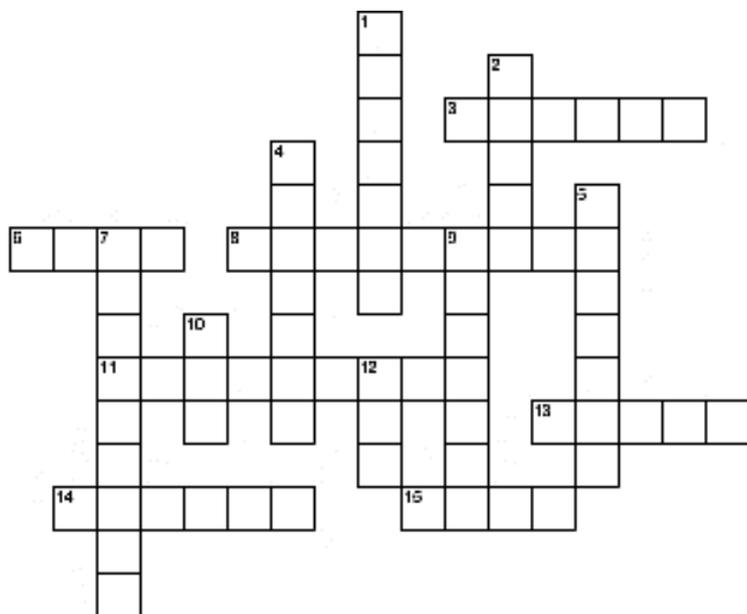
- Après-midi jeux pour petits et grands – Bib' de Viterne et Ludobus – mercredi 19 juin de 15h à 17h30
- Matinées d'éveil avec le Fil d'Ariane - salle communale de 9h à 12h – vendredis 21 juin – 20 septembre 11 octobre – 15 novembre et 6 décembre
- Messe à Viterne – samedi 13 juillet à 18h
- Fête Nationale avec Familles Rurales, l'USVM et le soutien de la municipalité – samedi 13 juillet
- Exposition photos sur le thème « Allô, halo, ah l'eau ! » avec Familles Rurales – du 20 au 22 septembre
- Loto avec l'Union Familiale – salle communale – dimanche 13 octobre
- Commémoration de l'Armistice – lundi 11 novembre – tous les habitants sont conviés par la municipalité
- Fêtons le beaujolais nouveau avec l'Union Familiale – samedi 23 novembre
- Traditionnel goûter musical des Aînés à partir de 70 ans avec la CCAS courant décembre
- Visite du Père Noël avec l'Union Familiale – salle communale et rues – samedi 14 décembre

Agenda non exhaustif selon les prévisions transmises par les associations et organismes.

Merci de vous rapprocher de ceux-ci pour informations complémentaires, éventuels ajouts ou correctifs.

▶ PETIT JEU « DU CRU » par Nathalie Lemoine

avec des **définitions** sérieuses ... ou fantaisistes, pour des réponses (noms communs ou propres, sigles) cependant toutes liées à notre beau village :



VERTICAL

1. Chirurgien-Major veillant sur le maire
2. Tous les jours, à mon chat
4. Quel beau panorama !
5. Chirurgien vasculaire, témoin des conseils
7. Presque ... des gourmandises
9. Sorbus local
10. Est sur tous les fronts
12. Passe et repasse, parfois bruyamment

HORIZONTAL

3. Trésor défensif
6. Garant du patrimoine local
8. On s'y amuse
11. Quel talent !
13. Alias Régina
14. Excelle dans un train ou sur un bateau
15. Passe discrètement

Les solutions seront affichées sous quinzaine en mairie, place du Jet d'Eau et sur le site web

Mairie de Viterne

2 rue de la Mairie 54123 Viterne

☎ 03 83 52 75 27

✉ mairieviterne@wanadoo.fr

🌐 www.viterne.fr

Accueil lundi et mardi de 17h à 18h

jeudi de 17h à 19h vendredi de 11h à 12h

Responsable de publication M. Guy Devaux

Rédaction conception coordination Mme Nathalie Lemoine

Avec la collaboration des élus M.Maj M.Royer M.Nuel M.Oudenot M.Bigot

Tous les numéros de la Gazette sont disponibles sur le site internet

Impression par nos soins – Merci de ne pas jeter sur la voie publique

